



**Intersyndicale du réseau CNDP/CRDP [SCÉRÉN]**  
29, rue d'Ulm – 75230 Paris Cedex 05  
[intersyndicale@cndp.fr](mailto:intersyndicale@cndp.fr) – [www.nodeloc.net](http://www.nodeloc.net)

Paris, le 2 avril 2008

## **Adresse des représentants des personnels aux autres membres du conseil d'administration du CNDP**

Les représentants de l'intersyndicale du CNDP s'adressent à vous à la veille du CA avec un double objectif :

- vous informer de certains événements qui se sont produits depuis le dernier conseil d'administration et décrire la situation actuelle que l'ordre du jour de demain est loin de refléter puisqu'il fait l'impasse sur les effets de la délocalisation en cours ;
- vous demander votre appui pour obtenir enfin la validation du cadre d'accompagnement social des personnels et une audience au ministère.

### **Le CA informel sur le projet d'établissement**

Ce que le CA informel du 23 janvier dernier a eu d'extraordinaire, c'est de ne pas avoir laissé de traces : aucune première synthèse n'a été communiquée aux membres de notre CA qui n'ont pas pu y assister et l'ordre du jour de demain n'en fait pas mention.

Les interventions se sont évidemment caractérisées par leur diversité, mais on retiendra que le président du CA s'est interrogé pour savoir « *si c'est le métier de l'État de se transformer en éditeur de sa production* » et que la direction des affaires financières du ministère a considéré que « *le CNDP va maintenant devoir démontrer que sa mission d'éditeur est légitime* » et qu'il « *faut justifier l'existence de l'éditeur public, de sa valeur ajoutée* ». Ces déclarations prennent un relief particulier dans le contexte actuel de Révision générale des politiques publiques.

### **La « délocalisation » de la rue d'Ulm, le plan d'accompagnement social et le projet d'établissement**

Vous venez de recevoir copie des courriers des secrétaires généraux de nos fédérations syndicales adressés au ministre de l'Éducation nationale et au directeur général du CNDP, à propos des lettres adressées individuellement aux personnels de la rue d'Ulm sans attendre la validation du cadre d'accompagnement social ni le projet d'établissement. Nous n'en reprenons pas les arguments. Précisons que la condamnation par les personnels, aussi bien des mesures annoncées rue d'Ulm que du manque de respect de la parole donnée, a été unanime, Île-de-France et Poitou confondus.

Et ajoutons qu'après avoir mis le feu aux poudres, la direction générale s'est empressée de lancer les groupes de travail sur le projet d'établissement (décidés par le CA informel, mais cela non plus n'a pas fait l'objet d'une information en votre direction).

En procédant de cette manière, elle s'est assurée de l'absence, inévitable vu les circonstances, des représentants de l'intersyndicale du CNDP – lesquels avaient pourtant demandé depuis des mois la mise en place de ces groupes. Nombre de participants annoncés des personnels du CNDP et du réseau SCEREN ont également renoncé à participer, pour les mêmes raisons.

### **L'aggravation régulière de la situation**

Cette affaire s'inscrit dans un contexte. Voici quelques faits qui donnent une idée de la situation dans l'établissement en période de délocalisation hypocrite :

- à l'occasion de tel départ en retraite ou de l'effacement d'agents franciliens découragés, les transferts individuels de postes vers Chasseneuil se poursuivent sans considération pour l'éclatement qu'ils provoquent dans les équipes ni pour les dégâts dans les missions ;
- certains recrutements se font à Chasseneuil sur des tâches menées par des équipes d'Île-de-France et dont elles se voient dépossédées, alors que personne ne leur a annoncé le transfert de leur service vers le Poitou ; tel ou tel dossier est ensuite confié aux nouveaux recrutés, engendrant un processus de « placardisation » des personnels de Montrouge ;
- les multiples erreurs de recrutement dans la tentative de créer un nouvel encadrement composé essentiellement de CDD à contrat annuel et donc aux ordres entraînent toutes sortes de fausses manœuvres et de revirements qui détériorent un peu plus le climat de l'établissement ;
- le changement de service imposé sans motif à telle équipe de Chasseneuil, à qui de belles promesses avaient été faites au moment de son transfert de Paris, est vécu comme une vexation ;
- les fausses annonces et les tentatives de déstabilisation individuelle menées auprès des personnels franciliens afin de les inciter à partir s'inscrivent dans une tactique délibérée de harcèlement ne laissant pas de traces écrites ;
- à l'inverse, les demandes de réunion faites par les services pour organiser le travail et éviter que se développent les contradictions entre personnels poitevins et franciliens sont ajournées systématiquement ;
- les promesses faites aux enseignants mis à disposition du CNDP ne sont pas tenues en ce qui concerne leur changement de statut (mais elles ont entraîné plusieurs départs) ; elles ne sont même pas tenues en ce qui concerne le paiement de leurs heures supplémentaires ;
- les instances paritaires ne sont pas respectées. Citons l'exemple de la charte informatique que la direction générale n'a pas réussi à faire voter (sa mise au point dure depuis le CTP du 2 avril 2007 ; elle a donné lieu à une autre réunion, à un autre CTP ; sa discussion a été retirée de l'ordre du jour de deux CA) ; le texte a néanmoins été placé sans prévenir sur l'intranet.

### **Demande de validation du plan d'accompagnement social et demande d'audience au ministère**

Les personnels franciliens sont à la fois exaspérés par de telles pratiques et légitimement inquiets quant à la manière dont leur sort sera réglé dans l'avenir. Ils ont perdu confiance en leur directeur général qui ne respecte ni les personnes, ni les missions, ni les règlements.

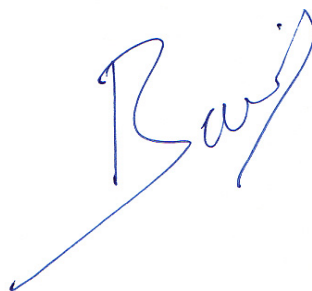
••• Ils demandent que, cinq ans après l'annonce de la délocalisation du CNDP, le cadre d'accompagnement social soit enfin validé par le ministère, lequel ne peut continuer indéfiniment à se défausser sur d'autres.

••• Pour cela, ils demandent à être reçus au ministère afin que la situation de crise dans laquelle est plongé l'établissement soit considérée dans toute sa gravité et traitée à hauteur des besoins.

Michel Bézard (SGEN-CFDT)



Alain Barbier (CGT)



Gilles Gony (FSU)



**Contacts :** [intersyndicale@cndp.fr](mailto:intersyndicale@cndp.fr)

Barbier Alain (01 46 12 84 07 – 06 84 85 22 43)  
Bézard Michel (01 46 12 86 57 – 06 60 88 35 68)  
Gony Gilles (01 55 43 60 98 – 06 86 79 39 26)